eco Changes for a greener tomorrow**

MITSUBISHI ELECTRIC
Changes for the Better*

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE SANITAIRE

Pompes à chaleur Air/Eau

Gamme Ecodan

Tarif public conseillé à partir du 1er Avril 2012

ecodan

Annule et remplace le tarif du 1er Octobre 2011
*la culture du meilleur **changeons pour un environnement meilleur

ecodan hydrobox split

Chauffage seul

Page catalogue Ecodan : 20

EHSC

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module ECODAN HYDROBOX split			Monophasé		Monophasé		Monophasé		Monophasé	
Unité intérieure			EHSC-VM6A		EHSC-VM6A		EHSC-VM6A		EHSC-VM6A	
Unité extérieure			PUHZ-RP35VHA4		PUHZ-RP50VHA4		PUHZ-RP60VHA4		PUHZ-RP71VHA4	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	4.10		6.00		7.00		8.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	6.43		7.49		9.25		11.35	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	3811	*+ 5.02*	3811	*+ 5.02*	3811	*+ 5.02*	3811	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	2104	*+ 6.02*	2323	*+ 6.02*	2610	*+ 6.02*	3173	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**5915**	*+ 11.04*	**6134**	*+ 11.04*	**6421**	*+ 11.04*	**6984**	*+ 11.04*

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module ECODAN HYDROBOX split			Monophasé		Triphasé		Monophasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHSC-VM6A		EHSC-YM9A		EHSC-VM6A		EHSC-YM9A	
Unité extérieure			PUHZ-RP100VKA		PUHZ-RP100YKA		PUHZ-RP125VKA		PUHZ-RP125YKA	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	11.20		11.20		14.00		14.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	14.55		14.55		15.92		15.92	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	3811	*+ 5.02*	3966	*+ 5.02*	3811	*+ 5.02*	3966	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4207	*+ 6.02*	4545	*+ 6.02*	4758	*+ 6.02*	5096	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**8018**	*+ 11.04*	**8511**	*+ 11.04*	**8569**	*+ 11.04*	**9062**	*+ 11.04*

Gamme SPLIT ZUBADAN avec module ECODAN HYDROBOX split			Monophasé		Monophasé		Triphasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHSC-VM6A		EHSC-VM6A		EHSC-YM9A		EHSC-YM9A	
Unité extérieure			PUHZ-HRP71VHA2		PUHZ-HRP100VHA2		PUHZ-HRP100YHA2		PUHZ-HRP125YHA2	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	8.00		11.20		11.20		14.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	11.34		14.09		14.09		17.82	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	3811	*+ 5.02*	3811	*+ 5.02*	3966	*+ 5.02*	3966	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4891	*+ 6.02*	5726	*+ 6.02*	6172	*+ 6.02*	6505	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**8702**	*+ 11.04*	**9537**	*+ 11.04*	**10138**	*+ 11.04*	**10471**	*+ 11.04*

Accessoires en option

Désignation	Référence	Prix HT €	*+ Eco contribution*
Sonde filaire	PAC-SE41TS-E	63	*+ 0*
Télécommande sans fil	PAR-WT40R-E	110	*+ 0.03*
Récepteur (télécommande sans fil)	PAR-WR41R-E	89	*+ 0*
Raccord 1/4'' > 3/8'' (PUHZ-RP 35/50)	PAC-SH30RJ-E	59	*+ 0*
Raccord 1/2'' > 5/8'' (PUHZ-RP 35/50)	PAC-SH550RJ-E	70	*+ 0*

La vente de notre gamme de pompes à chaleur Air / Eau ECODAN HYDROBOX est soumise à des conditions spécifiques. Merci de consulter les conditions générales de vente.

ecodan hydrobox duo

Chauffage + ECS

Page catalogue Ecodan : 26

EHST20C

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module ECODAN HYDROBOX duo			Monophasé		Monophasé	
Unité intérieure			EHST20C-VM6A		EHST20C-VM6A	
Unité extérieure			PUHZ-RP60VHA4		PUHZ-RP71VHA4	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	7.00		8.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	9.25		11.35	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	6592	*+ 5.02*	6592	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	2610	*+ 6.02*	3173	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**9202**	*+ 11.04*	**9765**	*+ 11.04*

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module ECODAN HYDROBOX duo			Monophasé		Triphasé		Monophasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHST20C-VM6A		EHST20C-YM9A		EHST20C-VM6A		EHST20C-YM9A	
Unité extérieure			PUHZ-RP100VKA		PUHZ-RP100YKA		PUHZ-RP125VKA		PUHZ-RP125YKA	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	11.20		11.20		14.00		14.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	14.55		14.55		15.92		15.92	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	6592	*+ 5.02*	6798	*+ 5.02*	6592	*+ 5.02*	6798	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4207	*+ 6.02*	4545	*+ 6.02*	4758	*+ 6.02*	5096	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**10799**	*+ 11.04*	**11343**	*+ 11.04*	**11350**	*+ 11.04*	**11894**	*+ 11.04*

Gamme SPLIT ZUBADAN avec module ECODAN HYDROBOX duo			Monophasé		Monophasé		Triphasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHST20C-VM6A		EHST20C-VM6A		EHST20C-YM9A		EHST20C-YM9A	
Unité extérieure			PUHZ-HRP71VHA2		PUHZ-HRP100VHA2		PUHZ-HRP100YHA2		PUHZ-HRP125YHA2	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	8.00		11.20		11.20		14.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	11.34		14.09		14.09		17.82	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	6592	*+ 5.02*	6592	*+ 5.02*	6798	*+ 5.02*	6798	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4891	*+ 6.02*	5726	*+ 6.02*	6172	*+ 6.02*	6505	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**11483**	*+ 11.04*	**12318**	*+ 11.04*	**12970**	*+ 11.04*	**13303**	*+ 11.04*

Accessoires en option

Désignation	Référence	Prix HT €	*+ Eco contribution*
Sonde filaire	PAC-SE41TS-E	63	*+ 0*
Télécommande sans fil	PAR-WT40R-E	110	*+ 0.03*
Récepteur (télécommande sans fil)	PAR-WR41R-E	89	*+ 0*
Résistance immergée ECS	PAC-IH03V-E	314	*+ 0*

La vente de notre gamme de pompes à chaleur Air / Eau ECODAN HYDROBOX est soumise à des conditions spécifiques. Merci de consulter les conditions générales de vente.

Easydan split
Chauffage seul

Page catalogue Ecodan : 34

EHSY-VE5

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module Easydan Split			Monophasé		Monophasé	
Unité intérieure			EHSY-VE5		EHSY-VE5	
Unité extérieure			PUHZ-RP50VHA4		PUHZ-RP71VHA3	
Puissance calorifique nominale (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	6.00		7.00	
Puissance calorifique maxi (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	7.00		9.00	
Prix du module hydraulique HT	+ Eco contribution	€	4218	+ 3.34	4218	+ 3.34
Prix de l'unité extérieure HT	+ Eco contribution	€	2323	+ 6.02	3173	+ 6.02
Prix de l'ensemble HT	+ Eco contribution	€	**6541**	+ 9.36	**7391**	+ 9.36

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module Easydan Split			Monophasé		Triphasé		Monophasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHSY-VE5		EHSY-VE5		EHSY-VE5		EHSY-VE5	
Unité extérieure			PUHZ-RP100VHA3		PUHZ-RP100YHA3		PUHZ-RP125VHA2		PUHZ-RP125YHA2	
Puissance calorifique nominale (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	11.20		11.20		14.00		14.00	
Puissance calorifique maxi (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	12.50		12.50		15.00		15.00	
Prix du module hydraulique HT	+ Eco contribution	€	4218	+ 3.34	4218	+ 3.34	4218	+ 3.34	4218	+ 3.34
Prix de l'unité extérieure HT	+ Eco contribution	€	4207	+ 6.02	4545	+ 6.02	4758	+ 6.02	5096	+ 6.02
Prix de l'ensemble HT	+ Eco contribution	€	**8425**	+ 9.36	**8763**	+ 9.36	**8976**	+ 9.36	**9314**	+ 9.36

Gamme SPLIT ZUBADAN avec module Easydan Split			Monophasé		Monophasé		Triphasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHSY-VE5		EHSY-VE5		EHSY-VE5		EHSY-VE5	
Unité extérieure			PUHZ-HRP71VHA2		PUHZ-HRP100VHA2		PUHZ-HRP100YHA2		PUHZ-HRP125YHA2	
Puissance calorifique nominale (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	9.50		12.00		12.00		13.80	
Puissance calorifique maxi (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	10.80		14.00		14.00		15.50	
Prix du module hydraulique HT	+ Eco contribution	€	4218	+ 3.34	4218	+ 3.34	4218	+ 3.34	4218	+ 3.34
Prix de l'unité extérieure HT	+ Eco contribution	€	4891	+ 6.02	5726	+ 6.02	6172	+ 6.02	6505	+ 6.02
Prix de l'ensemble HT	+ Eco contribution	€	**9109**	+ 9.36	**9944**	+ 9.36	**10390**	+ 9.36	**10723**	+ 9.36

Accessoires

Désignation	Référence	Prix HT €	+ Eco contribution
Kit hydraulique 2ème zone (vanne 3 voies + circulateur RS 15/7 + vannes thermomètres) La sonde de température 2ème zone est livrée d'origine avec le module	PAC-EHE2Z-2	840	+ 0.25
Kit relève de chaudière (vanne 4 voies + circulateur RS15/7)	PAC-EHEV4	637	+ 0.25
Kit rafraîchissement Split	PAC-EHERA	175	+ 0
Programme Séchage de dalle	PAC-EHESD	350	+ 0

Easydan split 200
Chauffage seul

EHSZ-YE6

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module Easydan Split 200			Triphasé	
Unité intérieure			EHSZ-YE6	
Unité extérieure			PUHZ-HRP200YKA	
Puissance calorifique nominale (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	23.00	
Puissance calorifique maxi (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	25.00	
Prix du module hydraulique HT	+ Eco contribution	€	4975	+ 5.02
Prix de l'unité extérieure HT	+ Eco contribution	€	11335	+ 6.02
Prix de l'ensemble HT	+ Eco contribution	€	**16310**	+ 11.04

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module Easydan Split 200			Triphasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHSZ-YE6		EHSZ-YE6	
Unité extérieure			PUHZ-RP200YKA		PUHZ-RP250YKA	
Puissance calorifique nominale (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	23.00		28.00	
Puissance calorifique maxi (air + 7°C, eau + 35°C)		kW	25.00		29.00	
Prix du module hydraulique HT	+ Eco contribution	€	4975	+ 5.02	4975	+ 5.02
Prix de l'unité extérieure HT	+ Eco contribution	€	6613	+ 6.02	7874	+ 6.02
Prix de l'ensemble HT	+ Eco contribution	€	**11588**	+ 11.04	**12849**	+ 11.04

Accessoires

Désignation	Référence	Prix HT €	+ Eco contribution
Kit hydraulique 2ème zone (vanne 3 voies + circulateur RS 15/7 + vannes thermomètres) La sonde de température 2ème zone est livrée d'origine avec le module	PAC-EHE2Z-2	840	+ 0.25
Kit relève de chaudière (vanne 4 voies + circulateur RS15/7)	PAC-EHEV4	637	+ 0.25

Easydan package
Chauffage seul

Page catalogue Ecodan : 40

EHPX-VE5

Gamme PACKAGE Chauffage avec module Easydan EHPX-VE5			Monophasé		Triphasé		Monophasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHPX-VE5		EHPX-VE5		EHPX-VE5		EHPX-VE5	
Unité extérieure			PUHZ-W50VHA		PUHZ-W85VHA2		PUHZ-HW140VHA2		PUHZ-HW140YHA2	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	5.00		8.50		14.50		14.50	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	6.00		9.00		15.00		15.00	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	3990	*+ 3.34*	3990	*+ 3.34*	3990	*+ 3.34*	3990	*+ 3.34*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	2974	*+ 10.87*	5069	*+ 10.87*	7786	*+ 10.87*	8337	*+ 10.87*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**6964**	*+ 14.21*	**9059**	*+ 14.21*	**11776**	*+ 14.21*	**12327**	*+ 14.21*

Accessoires			
Désignation	Référence	Prix HT €	*+ Eco contribution*
Kit hydraulique 2ème zone (vanne 3 voies + circulateur RS 15/7 + vannes thermomètres) La sonde de température 2ème zone est livrée d'origine avec le module	PAC-EHE2Z-2	840	*+ 0.25*
Kit relève de chaudière (vanne 4 voies + circulateur RS15/7)	PAC-EHEV4	637	*+ 0.25*
Bouteille de découplage (relève de chaudière)	PAC-EHEB5	397	*+ 0*
Kit rafraîchissement Package	PAC-EHERA	175	*+ 0*

Borö control touch split
Chauffage + ECS

Page catalogue Ecodan : 45

EHSTI8B-3

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module Borö control touch			Monophasé		Monophasé	
Unité intérieure			EHST18B-VB6-3		EHST18B-VB6-3	
Unité extérieure			PUHZ-RP60VHA4		PUHZ-RP71VHA3	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	7.00		8.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	8.00		9.00	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	6499	*+ 5.02*	6499	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	2610	*+ 6.02*	3173	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**9109**	*+ 11.04*	**9672**	*+ 11.04*

Gamme SPLIT POWER INVERTER avec module Borö control touch			Monophasé		Monophasé		Triphasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHST18B-VB6-3		EHST18B-VB6-3		EHST18B-YB9-3		EHST18B-YB9-3	
Unité extérieure			PUHZ-RP100VHA3		PUHZ-RP125VHA2		PUHZ-RP100YHA3		PUHZ-RP125YHA2	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	11.20		14.00		11.20		14.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	12.50		15.00		12.50		15.00	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	6499	*+ 5.02*	6499	*+ 5.02*	6654	*+ 5.02*	6654	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4207	*+ 6.02*	4758	*+ 6.02*	4545	*+ 6.02*	5096	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**10706**	*+ 11.04*	**11257**	*+ 11.04*	**11199**	*+ 11.04*	**11750**	*+ 11.04*

Gamme SPLIT ZUBADAN avec module Borö control touch			Monophasé		Monophasé		Triphasé		Triphasé	
Unité intérieure			EHST18B-VB6-3		EHST18B-VB6-3		EHST18B-YB9-3		EHST18B-YB9-3	
Unité extérieure			PUHZ-HRP71VHA2		PUHZ-HRP100VHA2		PUHZ-HRP100YHA2		PUHZ-HRP125YHA2	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	9.50		12.00		12.00		13.80	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	10.80		14.00		14.00		15.50	
Prix du module hydraulique HT	*+ Eco contribution*	€	6499	*+ 5.02*	6499	*+ 5.02*	6654	*+ 5.02*	6654	*+ 5.02*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4891	*+ 6.02*	5726	*+ 6.02*	6172	*+ 6.02*	6505	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**11390**	*+ 11.04*	**12225**	*+ 11.04*	**12826**	*+ 11.04*	**13159**	*+ 11.04*

Accessoires			
Désignation	Référence	Prix HT €	*+ Eco contribution*
Kit hydraulique 2ème zone (vanne 3 voies + circulateur RS 15/7 + vannes thermomètres)	PAC-EHE2Z-2	840	*+ 0.25*
Sondes 2ème zone	PAC-EHB2Z	121	*+ 0*
Circulateur option gros débit	PAC-EHBCP	177	*+ 0.25*

ecodan® open source
Chauffage + ECS

Page catalogue Ecodan : 53

PAC-IF03IB-E

Gamme PACKAGE ECODAN open source

Module de régulation			PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E	
Unité extérieure			PUHZ-W50VHA		PUHZ-W85VHA2		PUHZ-HW140VHA2		PUHZ-HW140YHA2	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	5.00		8.50		14.50		14.50	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	6.00		9.00		15.00		15.00	
Prix du module HT	*+ Eco contribution*	€	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	2974	*+ 10.87*	5069	*+ 10.87*	7786	*+ 10.87*	8337	*+ 10.87*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**4054**	*+ 10.87*	**6149**	*+ 10.87*	**8866**	*+ 10.87*	**9417**	*+ 10.87*

Gamme PACKAGE ECODAN open source

Unité extérieure			PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E	
Unité extérieure			PUHZ-HRP71VHA2		HRP100VHA2		PUHZ-HRP100YHA2		PUHZ-HRP125YHA2		PUHZ-HRP200YKA	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	9.50		12.00		12.00		13.80		23.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	10.80		14.00		14.00		15.50		25.00	
Prix du module HT	*+ Eco contribution*	€	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4891	*+ 6.02*	5726	*+ 6.02*	6172	*+ 6.02*	6505	*+ 6.02*	11355	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**5971**	*+ 6.02*	**6806**	*+ 6.02*	**7252**	*+ 6.02*	**7585**	*+ 6.02*	**12435**	*+ 6.02*

Gamme PACKAGE ECODAN open source

Module de régulation			PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E	
Unité extérieure			PUHZ-RP71VHA4		PUHZ-RP100VKA		PUHZ-RP100YKA	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	8.00		11.20		12.20	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	9.00		12.50		12.50	
Prix du module HT	*+ Eco contribution*	€	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	3173	*+ 6.02*	4207	*+ 6.02*	4545	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**4253**	*+ 6.02*	**5287**	*+ 6.02*	**5625**	*+ 6.02*

Gamme PACKAGE ECODAN open source

Module de régulation			PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E		PAC-IF031B-E	
Unité extérieure			PUHZ-RP125VKA		PUHZ-RP125YKA		PUHZ-RP200YKA		PUHZ-RP200YKA	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	14.00		14.00		22.40		27.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	15.00		15.00		24.50		29.00	
Prix du module HT	*+ Eco contribution*	€	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*	1080	*+ 0*
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	4758	*+ 6.02*	5096	*+ 6.02*	6613	*+ 6.02*	7874	*+ 6.02*
Prix de l'ensemble HT	*+ Eco contribution*	€	**5838**	*+ 6.02*	**6176**	*+ 6.02*	**7693**	*+ 6.02*	**8954**	*+ 6.02*

Accessoires

Désignation	Référence	Prix HT €	*+ Eco contribution*
Raccord distribution pour unités ext. tailles 200 et 250	MSDD-50WR-E	193	*+ 0*

ecodan® power+
Chauffage + ECS

Page catalogue Ecodan : 61

CAHV-P500YA-HPB

Gamme Package ECODAN POWER +

Unité extérieure			CAHV-P500YA-HPB	
Puissance calorifique nominale *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	45.00	
Puissance calorifique maxi *(air + 7°C, eau + 35°C)*		kW	63.40	
Prix de l'unité extérieure HT	*+ Eco contribution*	€	38800	*+ 0*

Accessoires

Désignation	Référence	Prix HT €	*+ Eco contribution*
Télécommande filaire	PAR-W21-MAA	288	*+ 0.03*
Sonde de température d'eau externe*	TW-TH16-E	700	*+ 0*

*sonde externe à commander uniquement pour des systèmes multiples. 1 seule sonde par batterie d'unités.

MITSUBISHI ELECTRIC EUROPE BV - SUCCURSALE FRANCE (M.E.U.)
Conditions Générales de Vente
Département Chauffage Climatisation
APPLICABLES A COMPTER DU 13/02/2012

ARTICLE 1
Qualification et responsabilité de l'acheteur

1.1 M.E.U. vend des matériels mais n'en assure pas l'installation. En conséquence, l'Acheteur doit être un professionnel spécialiste dans l'installation de climatiseurs et de chauffage et s'engage à assurer l'installation des produits M.E.U. avec toute la qualité et la compétence nécessaires d'un professionnel spécialisé dans ce domaine et dans le respect de la réglementation en vigueur (fluides frigorigènes, etc).

1.2 En tant qu'installateur professionnel, l'Acheteur est tenu d'une obligation de conseil et d'information vis-à-vis de son client utilisateur. A ce titre, l'Acheteur doit notamment se renseigner sur les besoins de l'utilisateur afin d'être en mesure de le conseiller sur l'adéquation du matériel proposé à l'utilisation qui en est souhaitée et réaliser un bilan thermique. L'Acheteur doit en particulier s'assurer que le matériel sélectionné est correctement dimensionné par rapport à la configuration des locaux et pourra ainsi fonctionner de manière optimale.

1.3 En tant que vendeur de matériels, les conseils de M.E.U. se limitent aux particularités de son matériel et aux spécificités de son raccordement. L'Acheteur doit s'assurer que l'installation respecte les indications précisées dans le manuel d'installation du matériel M.E.U. M.E.U ne fournit pas et ne valide pas les bilans thermiques et les plans d'installation.

1.4 Les niveaux sonores des produits indiqués dans nos catalogues et notre documentation sont mesurés en chambre anéchoïque. Par conséquent, il appartient à l'Acheteur de faire procéder, préalablement à toute installation, à une étude acoustique du niveau sonore résultant de l'utilisation des produits dans leur environnement.

ARTICLE 2
Acceptation et opposabilité des conditions générales de vente

2.1 Toute passation de commande ou acceptation de devis emporte adhésion sans réserve de l'Acheteur à ces Conditions Générales de Vente.

2.2 Ces Conditions Générales de Vente primeront toutes conditions contraires de l'Acheteur.

2.3 Les prix et renseignements portés sur les catalogues, documents commerciaux, publicités et listes de prix, non mentionnés expressément dans des conditions particulières, ne sont donnés qu'à titre indicatif. M.E.U. se réserve le droit d'y apporter toutes modifications.

2.4 Aucune modification des Conditions Générales de Vente ne sera valide sans acceptation écrite de M.E.U.

2.5 Les Conditions Générales de Vente applicables seront celles en vigueur au jour de l'émission de la commande par l'Acheteur. M.E.U. pourra modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment sous réserve de leur publication sur l'Espace Pro Chauffage Climatisation (accessible via le site internet de M.E.U.)

ARTICLE 3
Formation du contrat et conditions particulières

3.1 Toute commande ou acceptation de devis devra être écrite. Toute commande ne sera considérée comme acceptée définitivement par M.E.U. qu'après acceptation écrite de sa part.

3.2 Une fois accepté, la commande ou le devis ne pourra être modifié ou annulé par l'Acheteur qu'après l'accord préalable et exprès de M.E.U.

3.3 Sauf accord contraire, les devis proposés par M.E.U. restent valables pendant 30 jours.

3.4 En cas de commandes sur ordre (sans dates de livraison prévues), M.E.U. se réserve la possibilité d'annuler la commande pour toutes les livraisons non appelées dans les 3 mois de la passation de commande.

ARTICLE 4
Livraison - transport

4.1 La livraison est réputée effectuée franco de port en France métropolitaine hors Corse. Les marchandises sont livrées franco de port à l'Acheteur par mise à sa disposition des marchandises non déchargées à l'adresse du destinataire indiqué sur le bon de livraison. Dans les autres cas, sauf disposition contraire, la livraison est réputée effectuée à la mise à disposition dans les entrepôts de M.E.U.

4.2 Lorsque l'expédition est effectuée par M.E.U., l'Acheteur doit obligatoirement en cas d'avarie ou de manquant :
- le signaler sur le bordereau de livraison du transporteur ;
- adresser au transporteur, une lettre recommandée A.R. dans un délai maximal de 3 jours à compter de la réception ;
- adresser simultanément à M.E.U. une photocopie de ces documents.

ARTICLE 5
Délais

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les dépassements de délais ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande ou l'allocation des dommages-intérêts.

ARTICLE 6
Transfert de propriété et des risques

6.1 Conformément aux articles 2367 et suivants du Code civil, M.E.U. conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, la remise d'une traite ne constituant pas un paiement.

6.2 Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des produits et la résolution de plein droit du contrat. Les acomptes resteront acquis à M.E.U. à titre d'indemnité sans préjudice d'une réparation plus complète du préjudice subi.

6.3 Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert des risques à l'Acheteur, dès la livraison.

ARTICLE 7
Retour de produits

7.1 Toute demande de retour de produits doit faire l'objet d'un accord préalable écrit de la part de M.E.U. et n'est possible que pour des produits livrés en France métropolitaine. La demande de retour doit être formulée par fax ou par courrier auprès de l'Administration des Ventes de M.E.U. dans un délai maximum de 14 jours à compter de la réception des produits.

7.2 Les produits ayant été utilisés et/ou installés ne seront pas repris. Les produits devront être retournés à l'état neuf et dans leur emballage d'origine accompagnés du formulaire type de retour de produits fourni par M.E.U.

7.3 Seul le transporteur choisi par M.E.U. est habilité à effectuer le retour des produits concernés qui seront repris chez l'Acheteur.

7.4 Une participation forfaitaire de 20% du prix d'achat HT des produits sera facturée à l'Acheteur pour couvrir les frais de transport, de contrôle des produits retournés, et de remise en stock. Une participation complémentaire et forfaitaire de 75 Euros H.T. sera appliquée lorsque les produits n'auront pas été mis à la disposition du transporteur par l'Acheteur à la date prévue (acheteur absent, produit non emballé). Ces frais ne seront pas applicables lorsque les produits livrés ne correspondent pas aux produits commandés.

7.5 Remboursement : les produits dont le retour a été accepté par M.E.U. donneront lieu à l'émission d'un avoir après vérification par M.E.U. que les conditions de retour énumérées ci-dessus ont été respectées.

7.6 En cas de retour de produits non autorisé par M.E.U. ou si les produits retournés ne sont pas conformes aux conditions de retour énumérées ci-dessus, les produits ne seront pas remboursés et seront retournés à l'Acheteur à ses frais et risques.

ARTICLE 8
Prix

8.1 La vente des produits est effectuée sur la base des tarifs M.E.U. en vigueur à la date de passation de chaque commande, ou à la date d'émission du devis, sous réserve d'une livraison intervenant au plus tard à la fin du mois calendaire suivant cette date. Au-delà, toute modification tarifaire avant livraison sera automatiquement applicable. Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment par M.E.U.

8.2 Les prix sont établis en euros, hors taxes, et s'entendent franco de port (cas prévus à l'article 4.1 ci-dessus), sinon Exworks Incoterms en vigueur à la date de commande, emballage compris, sauf emballages spéciaux.

ARTICLE 9
Conditions de paiement

9.1 Sauf disposition contraire qui devra être conforme à l'article L 442-6 du Code de commerce, les factures sont payables, pour les livraisons en France à un Acheteur basé en France, à 45 jours fin de mois, date de facturation. Pour l'étranger, et sauf disposition contraire, les paiements sont exigibles à la commande.

9.2 Pour les Acheteurs basés en France, en début d'année, M.E.U. pourra accorder un encours à l'Acheteur, mais se réserve le droit, à tout moment, en fonction des risques encourus, de modifier cet encours. Au-delà de ce plafond aucune commande ne pourra être acceptée sauf paiement à la commande.

9.3 En cas d'impayé, la totalité des sommes dues par l'Acheteur deviendra immédiatement exigible. Par ailleurs M.E.U. sera en droit de suspendre toute livraison en cours.

9.4 Pour les livraisons en France, en cas de paiement anticipé, un escompte pour règlement anticipé au taux indiqué sur la facture est accordé à condition que le règlement soit reçu dans un délai maximum de 10 jours à partir de la date de la facture.

ARTICLE 10
Retards et défauts de paiement

10.1 A défaut de paiement de l'une quelconque des commandes ou échéances, les autres commandes ou échéances deviendront immédiatement exigibles.

10.2 Les sommes dues porteront intérêt sans mise en demeure de payer, à partir du jour de leur échéance, jusqu'au paiement effectif, à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal.

ARTICLE 11
Garantie commerciale acheteur

ARTICLE 11.A Garantie des produits (hors modules hydrauliques ecodan hydrobox et ecodan power +)

11.A1 M.E.U. garantit ses produits livrés et installés en France métropolitaine contre tout défaut de conception, de matière ou de fabrication pendant trente six (36) mois à compter de la date de facturation, à l'exception des compresseurs qui sont garantis cinq (5) ans pièces. Toute pièce détachée fournie dans le cadre de la garantie bénéficie d'un délai de garantie expirant en même temps que le produit réparé. Les pièces détachées fournies hors garantie et les accessoires sont garantis un an pièces.

11.A2 Cette garantie accordée par M.E.U. à l'Acheteur uniquement, couvre la fourniture de pièces de rechange à l'exclusion de tous autres frais, tels que de manière non limitative, frais de main d'œuvre, dépose repose, déplacement, transport, assurance, expertise, dommages matériels, etc. M.E.U. ne prend en charge que le transport retour des pièces à l'Acheteur.

11.A3 Les interventions, remises en état ou remplacement de pièces ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de la garantie du produit.

11.A4 Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'Acheteur doit aviser M.E.U., sans retard et par écrit, des défauts qu'il impute au produit et fournir toute justification quant à la réalité de ceux-ci. La présentation de la facture comportant les références complètes du produit (modèle, numéros de série) est aussi impérative pour pouvoir invoquer la garantie.

11.A5 Les pièces défectueuses seront conservées par l'Acheteur à ses frais qui les tiendra à la disposition de M.E.U. pour inspection pendant 90 jours à compter de leur remplacement. M.E.U. pourra demander à l'Acheteur de lui retourner lesdites pièces à ses frais et risques pendant cette période.

11.A6 Toute installation des produits, ou toute intervention sur les produits, par des personnes autres que des professionnels qualifiés entraînera automatiquement l'annulation de la garantie. Toute utilisation de pièces de rechange non d'origine entraînera aussi l'annulation de la garantie.

11.A7 La garantie est exclue pour des incidents tenant à des cas de force majeure ou qui résulteraient de l'usure normale, de négligence, défaut d'installation, d'entretien ou d'utilisation. La garantie sera également exclue dans l'éventualité où l'utilisateur final n'aurait pas souscrit un contrat de maintenance conformément à la réglementation. La garantie ne couvre pas le fluide frigorigène, les réparations ou remplacement des pièces suite à un montage incorrect, un mauvais raccordement frigorifique ou branchement électrique, une alimentation électrique défectueuse, les détériorations subies en cours de transport, y compris en port payé.

11.A8 De manière générale, la responsabilité de M.E.U. est strictement limitée aux obligations définies ci-dessus et, sauf cas de dommages corporels ou faute lourde, il est de convention expresse que M.E.U ne sera tenu à aucune indemnisation pour des dommages immatériels consécutifs ou non consécutifs tels que notamment manque à gagner, perte d'exploitation.

ARTICLE 11.B Garantie des modules hydrauliques ecodan hydrobox et des groupes exterieurs qui leur sont associés

11.B1 M.E.U. garantit à l'Acheteur ses produits livrés et installés en France métropolitaine contre tout défaut de conception, de matière ou de fabrication pendant trente six (36) mois à compter de la date de mise en service (le point de départ ne pouvant en aucun cas excéder 6 mois après la livraison des produits à l'Acheteur), à l'exception des compresseurs qui sont garantis cinq (5) ans pièces, si les conditions expresses cumulatives suivantes sont toutes remplies :

- Le personnel concerné de l'Acheteur doit avoir suivi une ½ journée de présentation des produits par M.E.U..
- L'Acheteur doit avoir passé commande auprès d'une station technique référencée par M.E.U., d'une « Assistance à la Mise En Service » (AMES). Il est précisé que les stations techniques référencées agissent en tant qu'entreprises indépendantes et non comme sous-traitants de M.E.U..
- La station technique référencée doit attester que l'AMES a été réalisée sans réserve ou après levée des réserves sous 15 jours de l'AMES.
- L'AMES contractée par l'Acheteur doit comprendre impérativement le package suivant:
  - vérification des pré-requis M.E.U.;
  - vérification des préconisations constructeur ;
  - garantie main d'œuvre de 12 mois sur les produits Mitsubishi Electric par la station technique référencée, à l'issue de la mise en service.
  - remontée des informations de traçabilité par la station technique référencée (nom et adresse du client final, références des produits et attestation d'AMES sans réserves) à M.E.U

11.B2 Dans l'éventualité où l'ensemble des conditions spécifiées au 11.B1 ci-dessus ne seraient pas remplies, M.E.U. accorde alors à l'Acheteur une garantie pièces de douze (12) mois à compter de la facturation des produits à l'Acheteur sous réserve qu'il ait transmis à Mitsubishi Electric les informations de traçabilité (nom et adresse du client final, références des produits).

11.B3 Les conditions de garantie prévues aux articles 11.A2 à 11.A8 sont applicables aux modules hydrauliques Ecodan hydrobox et aux groupes extérieurs qui leur sont associés.

ARTICLE 11.C Garantie des produits ecodan power +

11.C1 M.E.U. garantit à l'Acheteur ses produits livrés et installés en France métropolitaine contre tout défaut de conception, de matière ou de fabrication pendant trente six (36) mois à compter de la date de mise en service (le point de départ ne pouvant en aucun cas excéder 6 mois après la livraison des produits à l'Acheteur), à l'exception des compresseurs qui sont garantis cinq (5) ans pièces, à condition que l'Acheteur ait passé commande auprès de M.E.U. d'une « Assistance à la Mise En Service » (AMES) payante et que cette dernière ait été réalisée sans réserves.

11.C2 Dans l'éventualité où l'ensemble des conditions spécifiées à l'article 11.C1 ci-dessus ne seraient pas remplies, M.E.U. accorde alors à l'Acheteur une garantie pièces de douze (12) mois à compter de la facturation des produits à l'Acheteur sous réserve qu'il ait transmis à M.E.U. les informations de traçabilité (nom et adresse du client final, références des produits).

11.C3 Les conditions de garantie prévues aux articles 11.A2 à 11.A8 sont applicables aux produits Ecodan Power +.

ARTICLE 12
Pièces de rechange

M.E.U garantit la fourniture de pièces de rechange pour une période de 10 années au moins à compter de la dernière livraison des produits finis dans lesquels les pièces concernées ont été montées.

ARTICLE 13
Résolution

En cas d'inexécution de ses obligations par l'Acheteur, la commande en cause, ainsi que toute autre commande en cours, pourra être résolue de plein droit par M.E.U. sans préjudice de tous dommages-intérêts. La résolution prendra effet 8 jours après l'envoi par M.E.U. d'une mise en demeure par lettre recommandée A.R. restée infructueuse. M.E.U. pourra alors se réserver le droit de refuser de vendre à l'Acheteur.

ARTICLE 14
Contrôle de la destination finale

Pour les produits ou composants concernés par la réglementation du contrôle de la destination finale ou susceptibles d'être utilisés pour développer ou fabriquer des armes nucléaires, biologiques ou chimiques, l'Acheteur doit obtenir avant toute revente ou exportation l'autorisation préalable de M.E.U. et celle des autorités compétentes françaises et étrangères.

ARTICLE 15
Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support (devis, rapports de discussion, échanges de données informatisées, activités, projets, savoir-faire, données financières, etc.) échangées dans le cadre de la préparation et de l'exécution d'une commande, sauf les informations qui sont généralement connues du public ou qui le deviendront autrement que par la faute de l'une des parties, et les informations ayant expressément une vocation publicitaire.

ARTICLE 16
Propriété intellectuelle

15.1 L'Acheteur ne devra pas modifier les marquages apposés sur les produits ou les emballages, ni ajouter tous autres marquages, ni faire un quelconque usage non expressément autorisé des marquages, dénominations ou logos de M.E.U. et du groupe MITSUBISHI ELECTRIC.

15.2 Le prix des produits ne comporte pas le transfert de la propriété intellectuelle et du savoir-faire de ceux-ci ou de leurs manuels, qui restent l'entière propriété de M.E.U. et du groupe MITSUBISHI ELECTRIC.

ARTICLE 17
Clause attributive de juridiction et droit applicable

Tous les rapports juridiques découlant de la commande de l'Acheteur seront soumis au seul droit français. Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

MITSUBISHI ELECTRIC

Changes for the Better

eco Changes

for a greener tomorrow**

Eco Changes traduit l'engagement du Groupe Mitsubishi Electric à mettre tout en œuvre pour préserver l'environnement. A travers son offre diversifiée de systèmes et de produits, Mitsubishi Electric contribue à la construction d'une société durable.

MITSUBISHI ELECTRIC

25 Boulevard des Bouvets - 92741 Nanterre Cedex

0 810 410 407 Prix d'un appel local depuis un poste fixe 01 55 68 56 00 depuis un téléphone portable - Fax : 01 55 68 57 35 - www.clim.mitsubishielectric.fr

Crédit photos : © Karavan - E. Delamarre - J.F. Fanet - Fotolia - iStockphoto - Corbis - Gettyimages - Groupe Epicure/Gilles Dacquin I Mitsubishi Electric droits réservés X

Conception et réalisation Polyvalence.com I TAE12 - Avril 2012 I Document non contractuel.

Mitsubishi Electric se réserve le droit d'opérer sans préavis, toutes modifications sur les données dans ce catalogue.

Annule et remplace le catalogue 2011. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL

* la culture du meilleur ** changeons pour un environnement meilleur